



Administration communale de La Louvière

Recrutement contractuel d'un(e) Technicien en Chef pour le département Infrastructure

Contexte:

Le département Infrastructure est composé d'un service technique et administratif, lesquels gèrent l'ensemble des services ouvriers. Ce département est composée de 3 cellules (ouvrier, planification et administrative).

Les services ouvriers sont répartis dans les secteurs d'activités suivants : signalisation routière, garage, bâtiment, fêtes, voirie, salubrité publique, égouttage, plantations, cimetières

Afin d'assurer ses missions et de poursuivre son développement, le département Infrastructure recrute: **un technicien en chef (m/f) à temps plein pour la gestion et le contrôle de la planification des équipes:**

Votre fonction: Sous la responsabilité directe du Chef de bureau technique, vous vous occupez :

- ▶ *de gérer une équipe de techniciens chargés de la planification des services ouvriers*
- ▶ *de superviser la mise en place organisationnelle des opérations logistiques et humaines à réaliser dans le cadre d'évènements sportifs, culturels et festifs*
- ▶ *de diriger des réunions de travail internes*
- ▶ *de participer activement à des réunions inter-services communaux*
- ▶ *de rédiger des rapports d'activités ou d'interventions*
- ▶ *de mettre en oeuvre des processus en collaboration direct avec les techniciens, visant à l'amélioration du fonctionnement des services ouvriers*
- ▶ *de mettre en oeuvre des processus d'applications et de contrôles dans le cadre du respect de la législation du bien-être au travail et du RGPT*
- ▶ *de l'élaboration des clauses techniques dans le cadre de cahiers spéciaux des charges traitant de marchés publics de fourniture ou de travaux de moyennes importances*

Votre profil:

▶ **Vous êtes titulaire d'un diplôme de bachelier (graduat) en construction (option bâtiment) ou en travaux publics.**

(Il est à noter que les candidats porteurs d'un diplôme délivré par un pays étranger, devront présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation justifiant l'équivalence dudit diplôme au titre belge requis pour l'emploi à conférer)

- ▶ Une expérience dans la fonction ou dans le domaine de la construction ou du génie civil est un atout
- ▶ Vous avez une bonne maîtrise des applications courantes des outils bureautiques
- ▶ Vous êtes titulaire du permis B;
- ▶ Vous possédez des aptitudes au management et à la gestion d'un groupe

Nous vous offrons:

Un contrat à durée indéterminée (période d'essai de 6 mois);
Une échelle barémique D9 - salaire minimum de 2.486,32 € (mensuel brut indexé)—en fonction de votre expérience;

Intéressé(e) ?

Envoyez votre Curriculum Vitae et votre candidature motivée à :

Madame Pina ESPOSITO
Service GRH
Hôtel de Ville
Place communale,
7100 La Louvière

Votre candidature doit comprendre une copie du diplôme **(et de l'attestation d'équivalence, le cas échéant)**.

Un extrait du casier judiciaire pourra vous être demandé en cours de procédure.

L'envoi de votre candidature par courriel à l'adresse emploi@lalouviere.be est vivement encouragée **(veuillez indiquer en objet la fonction pour laquelle vous posez votre candidature)**. Dans ce cas, toute correspondance ultérieure se fera sur ce mode uniquement.

La date limite de dépôt de votre candidature est fixée **au 12/09/2010**.

Vous devez absolument être titulaire du diplôme mentionné. Tout autre diplôme d'un niveau d'études inférieur ou supérieur ne permettra pas de prendre votre candidature en considération.

L'épreuve écrite portera sur:

- étude, réalisation et organisation d'un travail à l'échelle d'une régie communale sur un bâtiment communal, en y incluant l'aspect relatif à la législation sur le « Bien être au travail » et le RGPT
- rédaction d'un rapport à l'autorité traitant d'un problème organisationnel spécifique au fonctionnement d'une régie communale et théorie sur la connaissance des lois régissant les marchés publics et sur la gestion financière et administrative d'une administration communale.

Celle-ci est éliminatoire: seuls les candidats ayant obtenu au moins 50 % à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60 % des points pour l'ensemble des épreuves.

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Monsieur Dominique Debauque – 064/23.88.72